GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, élevoire
Ancrage, bois d'hydrobombes
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe à diamètre limite avec réserves
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de protection
Sylvage partiel (éclaircie ou 1 plat)
Sylvage intensif (éclaircie)
Plantation en vasigrenes
Plantation de boutures
Ensemencement
Existants commerciaux
Récolte dans les friches boisées (abandons fibres)

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à pin gris et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à thuya (cèdre)
— à pruche
— à mélèze (plantation)
Pessière
— à épinette noire et/ou thuya rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse
— à thuya (cèdre)
— à pruche
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à épinette noire
(plantation d'épinette blanche)
(plantation d'épinette de Norvège)
(plantation d'épinette rouge)
(plantation d'épinette noire)
Sapinière
— à sapin et/ou thuya occupant plus de 75% de la portie résineuse
— à thuya (cèdre)
— à sapin et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à mélèze
— à épinette noire
(plantation d'épinette blanche)
(plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — — à thuya occupant plus de 75% de la portie résineuse
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pruche
— — — avec pin rouge
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (à pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Pinède à pin gris
— — — (à pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Pruchière
— — — (à pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
MÉLÈZIN
— (à mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou rouge
— à pin gris
— à pruche
— à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de mélèze européen)
(plantation de mélèze japonais)
(plantation de mélèze brévis)

	TYPE DE COUVERT	Densité	Hauteur
RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)			
Résineux		R	R
— — — à sapin et/ou épinette blanche		R (S)	R
— — — à pin gris et/ou épinette rouge		R (P)	R
— — — à pin blanc et/ou pin rouge		R (PB)	R
— — — à pin rouge		R (PR)	R
— — — à pin gris		R (PG)	R
— — — à thuya (cèdre)		R (C)	R
— — — à pruche		R (PR)	R
— — — à mélèze		R (L)	R
— — — (plantation)		R p	R
Pessière		R	R
— — — à épinette noire et/ou thuya rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse		R (E)	R
— — — à thuya (cèdre)		R (C)	R
— — — à pruche		R (PR)	R
— — — à mélèze		R (L)	R
— — — à pin blanc et/ou pin rouge		R (PB)	R
— — — à pin gris		R (PG)	R
— — — à épinette noire		R (E)	R
(plantation d'épinette blanche)		R (S)	R
(plantation d'épinette de Norvège)		R (SO)	R
(plantation d'épinette rouge)		R (SR)	R
(plantation d'épinette noire)		R (SN)	R
Sapinière		R	R
— — — à sapin et/ou thuya occupant plus de 75% de la portie résineuse		R (S)	R
— — — à thuya (cèdre)		R (C)	R
— — — à sapin et/ou épinette rouge		R (S)	R
— — — à pin blanc et/ou pin rouge		R (PB)	R
— — — à pin rouge		R (PR)	R
— — — à pin gris		R (PG)	R
— — — à pruche		R (PR)	R
— — — à mélèze		R (L)	R
— — — à épinette noire		R (E)	R
(plantation d'épinette blanche)		R (S)	R
(plantation de sapin baumier)		R (SB)	R
Pinède à pin blanc		R	R
— — — avec pin rouge		R (PBR)	R
— — — — à thuya occupant plus de 75% de la portie résineuse		R (PBR)	R
— — — avec thuya (cèdre)		R (PBC)	R
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge		R (PBE)	R
— — — avec mélèze		R (PBM)	R
— — — avec pruche		R (PBP)	R
— — — avec pin rouge		R (PBR)	R
— — — avec sapin et/ou épinette blanche		R (PBS)	R
(plantation)		R p	R
Pinède à pin rouge		R	R
— — — (à pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)		R (PR)	R
— — — avec thuya (cèdre)		R (PRC)	R
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge		R (PRE)	R
— — — avec pin gris		R (PRG)	R
— — — avec pin blanc		R (PRB)	R
— — — avec pruche		R (PRP)	R
— — — avec sapin et/ou épinette blanche		R (PRS)	R
(plantation)		R p	R
Pinède à pin gris		R	R
— — — (à pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)		R (PG)	R
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge		R (PGE)	R
— — — avec thuya (cèdre)		R (PGC)	R
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge		R (PGE)	R
— — — avec mélèze		R (PGM)	R
— — — avec pin rouge		R (PGR)	R
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge		R (PGB)	R
— — — avec pruche		R (PGP)	R
— — — avec sapin et/ou épinette blanche		R (PGS)	R
(plantation)		R p	R
Pruchière		R	R
— — — (à pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)		R (PR)	R
— — — à thuya (cèdre)		R (PRC)	R
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge		R (PRE)	R
— — — à mélèze		R (PRM)	R
— — — à pin blanc et/ou pin rouge		R (PRB)	R
— — — à pin rouge		R (PRR)	R
— — — à pin gris		R (PRG)	R
— — — à sapin et/ou épinette blanche		R (PRS)	R
(plantation)		R p	R
MÉLÈZIN		R	R
— — — (à mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)		M (ML)	R
— — — à thuya (cèdre)		M (LC)	R
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge		M (LE)	R
— — — à pin blanc et/ou rouge		M (LP)	R
— — — à pin gris		M (LG)	R
— — — à pruche		M (LP)	R
— — — à sapin et/ou épinette blanche		M (LS)	R
(plantation de mélèze européen)		M (LE)	R
(plantation de mélèze japonais)		M (LJ)	R
(plantation de mélèze brévis)		M (LB)	R

	TYPE DE COUVERT	Densité	Hauteur
MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)			
Feuillus à essences tolérantes		F (Tp)	F (T)
— — — — avec pin gris		F (TPG)	F (T)
— — — — avec pin blanc		F (TPB)	F (T)
— — — — avec pin rouge		F (TPR)	F (T)
— — — — avec résineux		F (TR)	F (T)
— — — — avec sapin		F (TS)	F (T)
Bouleau à bouteilles blancs avec sapin		BB (S)	BB (S.R)
— — — — avec épinette noire ou rouge		BB (E)	BB (S.R)
— — — — avec pin gris		BB (PG)	BB (S.R)
— — — — avec pin blanc		BB (PB)	BB (S.R)
— — — — avec pin rouge		BB (PR)	BB (S.R)
— — — — avec résineux		BB (R)	BB (S.R)
Bouleau à bouteilles jaunes avec résineux		BJ (R)	BJ (S.R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc		F (PB)	F (T)
— — — — avec pin rouge		F (PR)	F (T)
Peuplerie avec sapin		Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin gris		Pe (PG)	Pe (S)
— — — avec pin blanc		Pe (PB)	Pe (S)
— — — avec pin rouge		Pe (PR)	Pe (S)
— — — avec résineux		Pe (R)	Pe (S)
Épinette noire avec sapin		EN (S)	EN (S.R)
— — — avec résineux		EN (R)	EN (S.R)
Mélangés à feuillus tolérants		M (F)	M (F)
— — — — sur station humide		M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— à essences intolérantes
— à essences tolérantes
— sur station humide
(plantation)
Bouleau à bouteilles blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
Peuplerie
Érablière
Érablières
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
— à peuplier
— à feuillus à essences intolérantes
— à feuillus à essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— de bouleau jaune
— de peuplier
— de bouleau hybride
— de frêne d'amérique

	TYPE DE COUVERT	Densité	Hauteur
Feuillus		F	F
— — — à essences intolérantes		Fi	F
— — — à essences tolérantes		Ft	F
— — — sur station humide		Fh	F
(plantation)		F p	F
Bouleau à bouteilles blancs et/ou bouleaux gris		Bp	Bp
— — — à bouleaux jaunes		Bj	Bj
Peuplerie		Pe	Pe
Érablière		Er	Er
Érablières		Er	Er
— — — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris		Er (B)	Er
— — — à bouleaux jaunes		Er (Bj)	Er
— — — à peuplier		Er (Pe)	Er
— — — à feuillus à essences intolérantes		Er (Fi)	Er
— — — à feuillus à essences tolérantes		Er (Ft)	Er
Plantation d'érable à sucre		Er (S)	Er
— — — de bouleau jaune		Er (Bj)	Er
— — — de peuplier		Er (Pe)	Er
— — — de bouleau hybride		Er (Bh)	Er
— — — de frêne d'amérique		Er (Fa)	Er

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bandes
Coupe partielle par trouées
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivante: 1 à 50 % — 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TiGES DE	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (-ans)	0-50 cms	70-30 (cms)	30-70 (cms)
30 "	51-80 "	80-30 "	30-80 "
50 "	81-80 "	80-50 "	50-80 "
70 "	81-80 "	80-50 "	50-80 "
90 "	81-80 "	80-70 "	70-80 "
100 "	81 et plus	80-70 "	70-80 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jn (jeune inéquienne): Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre D et 30 cms. Autres peuplements, majorité des tiges entre D et 60 cms.
Vieilleuse inéquienne: Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges et plus de 30 cms. Autres peuplements, majorité des tiges et plus de 60 cms.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	25m 1	17m 2	12m 3	9m 4	7m 5	4m 6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	noisette
Moyenne	31 à 60 %	7
Forte	61 à 90 %	8
Abrupte	91 % et plus	9

Les classes de pente sont indiquées sur les routes publiques seulement.
N.B. : Les classes de pente sont indiquées sans les routes publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1D13 cg 50 m G
— S1 : stratification
— D13 : classe de pente
— cg : classe d'âge
— 50 : perturbation
— m : classe de hauteur
— G : classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

P. C3 c60 E01
— P : classe de pente
— C3 : classe d'âge
— c60 : année de l'origine
— E01 : classe de hauteur
— E : classe de densité
— 01 : type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : JULIEN F. RIVEST & ASS.
SIGNATURE: Julien F. Rivest ing.f.
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière: Photographie aérienne : 1986; Année de publication : 1987; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/11/86
Déclinaison magnétique : 23° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

	22H-5		22H-6
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22G-1	22H-4		22H-3
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22B-16	22A-13		22A-14

22 H/4 S.O.

COMPOSANTES TERRITORIALES

1 15-1
Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement

2
Unité de sondage

000 02 04*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

220 00*
Bassin hydrographique
Bassin primaire
Bassin secondaire

110*
Unité de gestion privée

05 900*
Municipalité
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

1386*
Parcelle

8 b*
Région écologique

Municipalité régionale de comté MRC 150 DENIS-RIVERIN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. for. : 8603 - 8909 - 9204 - 9514 - 9004 - 5501--

À jour : avril 1992

2 28